

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2021/394

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 23 septembre 2021

OBJET :

**PLAN LOCALE
D'URBANISME :**

**Désignation des membres
constituant la
Commission Municipale
d'Urbanisme (CMU)
chargée du suivi de la
révision du PLU**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Eugène Coudre, en séance publique retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Corinne TANGE, Monsieur José DA ROCHA, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Nathalie SORTAIS, Monsieur Frédéric HERMOSILLA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procurations : Madame Virginie VIEVILLE pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Marc ZAPIOR pouvoir à Monsieur José DA ROCHA, Madame Stéphanie PETIAUX pouvoir à Madame Marguerite FONT, Madame Carla GRECO pouvoir à Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Maryse POSTOLLE pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Alexandre VIEGAS pouvoir à Madame Véronique PETIT, Monsieur Christophe VIGIER pouvoir à Monsieur Frédéric HERMOSILLA

Excusée : Madame Gwendoline PLUQUET

Secrétaire de Séance : Madame Corinne TANGE

∞∞∞∞∞∞∞∞

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L. 153-1 et suivants, et R. 153-1 et suivants ;

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2015 prescrivant la révision du PLU de Chaumontel sur l'ensemble du territoire communal ;

Vu le règlement intérieur ci-annexé en date du 02 octobre 2020 et notamment son article 7 - § 2 – portant sur la constitution des commissions communales ;

Considérant la nécessité de désigner une Commission Municipale d'Urbanisme (CMU) en charge notamment du suivi de la révision du PLU ;

Considérant que ces réunions se tiendront en journée pour y associer les personnes publiques .

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 15

Votants : 22

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 30 septembre 2021

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

Monsieur le Maire appelle à candidature ;

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'unanimité des membres présents à l'élection au scrutin public et suivant les modalités prévues à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales des membres de la Commission Municipale d'Urbanisme chargée du suivi de la révision du PLU.

Monsieur le Maire propose :

Membres titulaires

Membres suppléants

Monsieur Jacques GAUBOUR – Adjoint aux travaux	Madame Maryse POSTOLLE – Conseillère municipale
Madame Corinne TANGE – Adjointe à l'environnement	Madame Isabelle SUEUR- PARENT – Adjointe aux affaires générales et sociales
Monsieur Julien WHYTE – Conseiller délégué à l'entretien des bâtiments	Madame Stéphanie PETIAUX – Conseillère municipale
Madame Véronique PETIT – Conseillère déléguée aux commerces	Madame Virginie VIEVILLE – Conseillère déléguée à la vie scolaire
Monsieur Ernest COLLOBER – Conseiller délégué à la biodiversité	Madame Jocelyne BORDE – Conseillère municipale
Madame Marguerite FONT – Conseillère municipale	Monsieur Thierry SUFFYS – Conseiller délégué à la sécurité
Monsieur Marc ZAPIOR – Conseiller délégué à la gestion des déchets	Monsieur Alexandre VIEGAS – Conseiller municipal
Monsieur Christophe VIGIER – Conseiller municipal	

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE la constitution de la nouvelle liste des membres appelés à siéger au sein de cette commission, ainsi constituée :

Monsieur Jacques GAUBOUR – Adjoint aux travaux	Madame Maryse POSTOLLE – Conseillère municipale
Madame Corinne TANGE – Adjointe à l'environnement	Madame Isabelle SUEUR- PARENT – Adjointe aux affaires générales et sociales
Monsieur Julien WHYTE – Conseiller délégué à l'entretien des bâtiments	Madame Stéphanie PETIAUX – Conseillère municipale
Madame Véronique PETIT – Conseillère déléguée aux commerces	Madame Virginie VIEVILLE – Conseillère déléguée à la vie scolaire
Monsieur Ernest COLLOBER – Conseiller délégué à la biodiversité	Madame Jocelyne BORDE – Conseillère municipale

Madame Marguerite FONT – Conseillère municipale	Monsieur Thierry SUFFYS – Conseiller délégué à la sécurité
Monsieur Marc ZAPIOR – Conseiller délégué à la gestion des déchets	Monsieur Alexandre VIEGAS – Conseiller municipal
Monsieur Christophe VIGIER – Conseiller municipal	

DIT que le règlement intérieur du Conseil municipal est ainsi modifié dans son Article 7 - § 2.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



Signé électroniquement par : Sylvain
SARAGOSA
Date de signature : 30/09/2021
Qualité : Signature des PDF par M. le
maire de la commune de
Chaumontel